PROGRAMME DE FORMATION

Formation conduite de chariots à conducteur porté (R489)

Formation initiale et recyclage · Intra, dans vos locaux

L'essentiel

Durée	**Initiale** : à partir de 2 jours (14 h) **Recyclage** : à partir de 1 jour (7 h)
Format	Groupe, 8 stagiaires maximum
Lieu	Intra, dans vos locaux, en Bretagne et en Île-de-France. Ailleurs en France, sur demande.
Modalité	Présentiel, en intra, dans vos locaux
Public	Tout salarié amené à conduire un chariot de manutention automoteur à conducteur porté.
Prérequis	**Initiale** : attestation médicale de non contre-indication à la conduite. **Recyclage** : être déjà autorisé à la conduite et pratiquer.
Tarif	Sur devis, prix par groupe
Délai d'accès	3 semaines minimum après validation du devis
Accessibilité	Notre référent handicap étudie les adaptations avec vous : laetitia.david@2cforma.fr
Financement	Finançable par votre OPCO ou votre plan de développement des compétences.

Catégories visées

Référentiel de la recommandation R489 : catégories 1A, 1B, 2A, 2B, 3, 4, 5, 6. Elles sont arrêtées avec vous avant la session, selon les équipements présents sur votre site. La durée dépend du nombre de catégories retenues.

Formation initiale

À partir de 2 jours (14 h)	Théorie 40 % · pratique 60 %

Objectif

Conduire en sécurité un chariot de manutention dans les catégories visées et réaliser les vérifications de prise et de fin de poste.

Prérequis

Attestation de non contre-indication médicale à la conduite, délivrée par le médecin du travail. Maîtrise orale et écrite de la langue française.

Programme

- Réglementation et responsabilités
- Les trois conditions de l'autorisation de conduite
- Technologie du chariot et dispositifs de sécurité
- Plaque de charge
- Stabilité et centre de gravité
- Règles de circulation et de manœuvre
- Coactivité et risques piétons
- Vérifications de prise de poste
- Prise et dépose de charges, gerbage et dégerbage, chargement et déchargement de véhicules

Évaluation

Évaluation des savoirs par questionnaire et évaluation du savoir-faire en situation de conduite, selon le référentiel de la recommandation applicable.

Formation recyclage

À partir de 1 jour (7 h)	Théorie 30 % · pratique 70 %

Objectif

Actualiser ses connaissances et confirmer sa maîtrise de la conduite en sécurité, en vue du renouvellement de l'autorisation.

Prérequis

Être déjà autorisé à la conduite dans les catégories visées et pratiquer effectivement. Maîtrise orale et écrite de la langue française.

Programme

- Retour d'expérience et analyse des situations rencontrées
- Rappel de la réglementation et de ses évolutions
- Rappel des vérifications de prise de poste
- Rappel de la stabilité et des limites d'utilisation
- Mises en situation de conduite sur les équipements du site

Évaluation

Questionnaire théorique et évaluation pratique en situation.

À quelle fréquence se former ?

Tous les 5 ans, et avant cette échéance en cas de changement d'équipement, de modification des conditions de travail ou d'interruption prolongée de la pratique.

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de théorie et de mises en situation de conduite sur les équipements de votre site, dans vos locaux.

Ce que vous recevez

- Évaluation des savoirs et des savoir-faire
- Modèle d'autorisation de conduite renseigné
- Attestation de fin de formation

L'autorisation de conduite est délivrée par l'employeur.

Une question ? Écrivez-nous à contact@2cforma.fr ou appelez Sophie Gendre au 06 42 73 39 61.
Demande de devis : réponse sous 48 heures.